

CONCOURS EXTERNE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL

SESSION 2025

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur des notions générales relatives aux missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 26 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes rédacteur territorial au sein de la direction de l'éducation et responsable du service de restauration scolaire de la commune d'Admiville (10 000 habitants).

Les élus souhaitent aller au-delà des obligations réglementaires en matière de qualité de l'alimentation et explorer les possibilités de liens avec les producteurs locaux.

Dans cette perspective, la directrice de l'éducation vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la qualité alimentaire dans la restauration scolaire.

Liste des documents :

- Document 1 :** « En régie ou en externe, les fermes municipales en pleine croissance » - *lagazette.fr* - 3 mars 2025 - 2 pages
- Document 2 :** « Enquête 2024. La restauration scolaire » - *Association des maires de France* - juin 2024 - 3 pages
- Document 3 :** « Agriculture, alimentation : de l'agriculteur au cuisinier, ils imaginent la restauration scolaire de demain » - *Saint-Malo Agglomération* - 31 décembre 2024 - 2 pages
- Document 4 :** « INRAE : pour une alimentation saine et durable en restauration scolaire » (extrait) - *Inrae* - mars 2025 - 2 pages
- Document 5 :** « Agriculture : ces villes qui retrouvent la clé des champs » - *lagazette.fr* - 30 octobre 2023 - 4 pages
- Document 6 :** « Application de la loi Egalim dans la restauration collective : le gouvernement demande de passer à la vitesse supérieure » - *Maire Info* - 07 février 2024 - 2 pages
- Document 7 :** « Égalim : 7 clés pour réussir l'approvisionnement local des cantines scolaires » - *pleinchamp.com* - 7 avril 2024 - 3 pages
- Document 8 :** « Y aura-t-il une obligation d'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective ? » - *lagazette.fr* - 21 février 2024 - 2 pages
- Document 9 :** « Loi EGAlim en restauration collective : notre résumé en 5 points » (extraits) - *Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire* - octobre 2022 - 3 pages
- Document 10 :** « Dans cette cantine près de Sablé-sur-Sarthe, les enfants mangent local » - *actu.fr/pays-de-la-loire* - mars 2024 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées. Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.